Le p'tit journal de Saint Martin

Commune de Saint Martin des Entrées — Janvier 2013 - N°9

Saint Martin des Entrées

LA SALLE POLYVALENTE

un projet devenu réalité

mairie

12, rue William Kennedy Ferguson
14400 SAINT MARTIN DES ENTREES
tél : 02 31 92 84 84
télécopie : 02 31 92 23 23
Site internet : www.saintmartindesentrees.fr
Courriel : mairie@saintmartindesentrees.fr

informations utiles

Secrétariat de mairie de Saint Martin
Horaires d'ouverture au public
LUNDI de 16h30 à 18h30
MERCREDI de 9h30 à 11h30
JEUDI de 16h à 17h30

Service de l'eau potable,
de l'assainissement collectif et non collectif :
Bayeux Intercom
84 rue Saint Patrice - 14400 Bayeux
Tél : 02 31 51 63 00

Centre des impôts de Bayeux
Av Vallée des Prés - 14400 Bayeux
Tél : 02 31 51 44 40

Sous-Préfecture
7, place Charles De Gaulle - 14400 Bayeux
Tél : 02 31 51 44 40

URGENCES
SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
GENDARMERIE DE BAYEUX : 02 31 51 12 20
Appel d'urgence européen : 112
Enfance maltraitée : 119
Centre Anti-poison de Rouen : 02 35 88 44 00
Urgence hôpital de Bayeux : 02 31 51 51 00

La collecte des ordures ménagères
se fait le **vendredi** en matinée
y compris les sacs jaunes (tri sélectif)

En cas de jour férié,
le travail est effectué
le lendemain

- 2013 -
Offices Religieux à
L'église Saint-Martin
dimanche 6 janvier 2013
dimanche 7 avril 2013
dimanche 7 juillet 2013
dimanche 6 octobre 2013
à 10 h 15

Le ramassage
des déchets verts

se fera chaque lundi
du 25 mars 2013 (inclus)
au 18 novembre 2013 (inclus)

2011

MARIAGES	NGUYEN Thi Hanh et GENETAY Sylvain PLANCHON Marie-Claude et LEGALLOIS Jean-Michel LEBASNIER Sandrine et BEZIER Sylvain FOSSEY Edith et POTIER Gaëtan HENRY Anabel et DELARUE Sylvain
NAISSANCE	DELAHAYE JAULIN Anne, VERDIER-MARIE Pauline, EURY Rose, CHARLES Raphaël, PETIT Lucile, LECLERC Angel, BICHOT Nino, LHONNEUR Léa.
DÉCÈS	MALGRAIN Jules, DUGUE Jean, VOIDIE Patrick

2012

NAISSANCES	POTIER Tom, DUFOUR LE CAËR Yanis, LESAGE Germain
BAPTÊME RÉPUBLICAIN	POTIER Tom
DÉCÈS	BAUCHER Renée épouse LAMORE, LAURENT Marie épouse LEGRAND

SOMMAIRE

1	La Salle Polyvalente
2	Infos utiles
3	Edito du Maire
4	Travaux en cours ou effectués
5	Nos déchets ménagers
6 - 7	La vie communale
8	Le soldat Ferguson
9	Les voeux 2013
10 - 11	La salle Polyvalente
12	Nos aînés
13	Nominations
14	Le premier spectacle
15	La Saint Martin en photo
16 - 17	Remise du nouveau drapeau
18	Information utiles
19	Conseil pour démarches
20	Réduisons nos déchets

L'année 2012 aura été, très éprouvante pour votre serviteur. Mais néanmoins, des choses ont été positives pour notre commune.

Madame, Mademoiselle, Monsieur, cher Concitoyen,

En janvier 2012, nous avons mis en service notre salle polyvalente, elle était souhaitée depuis bien longtemps, elle a demandé beaucoup de temps, d'énergie et je l'ai réalisée, non sans mal, avec toute mon équipe. Elle nous a permis de mettre en place des manifestations dès l'année passée qui, sans cette structure n'auraient jamais pu avoir lieu.

Ce grand chantier ne nous a pas fait oublier les besoins d'entretien nécessaires dans divers endroits de notre commune, c'est pour cela que l'enrobé de la rue de la Sarriette, de l'impasse des Petits Prés et de la rue du Lavoir a été refait à neuf . Dans le même temps, les trottoirs ont également été revus, le reste de la boucle de Bussy sera rénové au terme des travaux effectués dans le lotissement des Pontelets actuellement en cours de réalisation.

Nous avons aussi réussi à stabiliser le secrétatriat de mairie qui, depuis le début de mon mandat n'avait pas cessé de m'occasionner bien des ennuis sur lesquels je ne souhaite plus revenir.

Concernant les projets pour 2013, nous nous concertons actuellement sur le devenir de l'ancien presbytère, la réfection de la rue WK Ferguson et aussi revoir la signalétique du village.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont soutenu et aidé durant l'année écoulée et je profite de l'occasion pour vous présenter, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux et ceux de l'ensemble du conseil municipal de Saint Martin.

Nous espérons sincèrement que cette nouvelle année verra vos souhaits se réaliser.

la salle polyvalente le soir

réalisations

LA RUE DE LA SARRIETTE, LA RUE DU LAVOIR ET L'IMPASSE DES PETITS PRÉS *font peau neuve...*

En effet, depuis les travaux d'assainissement de la fin des années 90, à Bussy, ces voieries avaient besoin d'être nénovées.
Les travaux ont été réalisés au mois de septembre 2012, Il faudra attendre que le lotissement des Pontelets soit arrivé à son terme afin d'effectuer le revêtement du reste de la rue du Lavoir et de la rue des Agrions jusqu'à la RD 94 .

Le printemps est l'époque des plantations.

Dès cet hiver, tous les massifs de fleurs de la rue Michel de Montaigne ont été revus.
Les employés municipaux s'activent désormais à remplacer les espèces qui n'ont pas poussé et replanter de nouveau plants aux divers endroits prévus à cet effet. Ces nouvelles variétés sélectionnées devraient s'épanouir sans problème.

CONSTRUIRE À SAINT MARTIN

Actuellement sur la commune, seuls des lotissements privés sont en cours de réalisation

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)qui traduit les lignes directrices que nous souhaitons suivre pour l'évolution de l'habitat de notre commune a été construit en s'appuyant sur des schémas directeurs que sont le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial), le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)
Ce PLU n'est pas figé, il vivra au rythme de Saint Martin en tenant compte de paramètres importants que sont : la mixité sociale, le cadre de vie , l'épanouissement de chacun et surtout garder le caractère rural de notre village.

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, nous sommes informés que toutes les parcelles ont été vendues.

la Lieue (le Bourg) - 14 lots et 18 logements locatifs individuels

les Pontelets (Bussy) - 11 lots

nos déchets

mise en place de LA REDEVANCE INCITATIVE

Les lois du grenelle de l'environnement relatives au financement de la compétence déchets précisent qu'une part incitative doit être introduite dans le mode de facturation afin que chaque usager paie en fonction de la quantité de déchets qu'il produit.

Le SIDOM de Creully a entrepris une étude de faisabilité en collaboration avec l'AOEDE pour connaître les modalités et les moyens à prévoir.

Cette étude recommande de chaque foyer équipé d'un bac avec puce électronique paierait en fonction de la capacité de son bac et du nombre de présentation à la collecte.

Les communautés de communes, membres du SIDOM, qui aujourd'hui perçoivent la taxe des ordures ménagères doivent délibérer pour instituer ce nouveau mode de financement ***«La Redevance Incitative»***

A la suite de ces délibérations, le SIDOM entreprendra les actions nécessaires à la mise en oeuvre (nouveau contrat de collecte, dotations des foyers non équipés à ce jour et communication auprès des populations)
Le calendrier prévisionnel indique que ce nouveau mode de facturation entrerait en vigueur le 1 janvier 2015

Rappel des consignes de tri

Les papiers et les emballages sont à déposer dans le sac jaune

Les journaux, les magazines, les prospectus, les enveloppes blanches

Les bouteilles, les flacons en plastique, les briques alimentaires, les boîtes de conserve, les canettes et les bombes aérosoles

La vie communale

la Fête des voisins à Bussy

SAMEDI 2 juin 2013, à l'occasion de la fête des voisins, une cinquantaine de personnes se sont réunies, place de l'atelier municipal à Bussy, chacune a apporté sa contribution pour participer au buffet préparé par François Baudouin et une dizaine de bénévoles du quartier. La sangria et ses toats, plus savoureux les uns que les autres ont été appréciés dans une ambiance trés chaleureuse.

« un moment de convivialité au hameau de Bussy » le célèbre repas annuel du quartier

C'EST devenu une institution, dimanche 2 septembre 2012 a eu lieu le célèbre moment de convivialité au hameau de Bussy.
Fidèles à leurs habitudes, François BAUDOUIN et toute son équipe ont assuré un repas digne des grandes tables de la région.

2013 sera la 10ème édition, des surprises attendent les participants..

Pâques 2012

POUR la 5ème année consécutive, la commission fêtes et cérémonies du conseil municipal a organisé sa course aux oeufs réservée aux enfants de la commune de moins de 12 ans.
Pour la première fois, la manifestation s'est déroulée dans le parc de la nouvelle salle polyvalente.
Malgré la pluie et le mauvais temps, les enfants ont participé dans la joie et la bonne humeur.

A l'issu de la manifestation, un goûter a été servi à tous les participants et leurs accompagnateurs.

1 ére Rando VTT entre Saint Martin et Nonant

Cette initiative originale est l'oeuvre de Monsieur Henry LEMAITRE du hameau de Bussy, professeur d'EPS au collège Jeanne d'Arc de Bayeux.

L'association «Coup de Blues» a cautionné cette manifestation qui se voulait avant tout, conviviale et familiale.
C'était dimanche 30 septembre 2012, 43 participants ont répondu à l'invitation, le rendez-vous était fixé sur la parking de la salle polyvalente, pour un parcours parfaitement bien choisi et adapté pour une sortie vélo avec les grands et les petits.
Une hâlte a été particulièrement appréciée à la cave épicerie d'Eugénie au Treilloux à Nonant (14400).
Comme prévu, un pot de l'amitié a été offert aux participants par les organisateurs.

wk ferguson

UN HISTORIEN RETRACE L'HISTOIRE INCROYABLE DU SOLDAT FERGUSON

François OXÉANT historien

Le 15 janvier 1943, William Kennedy Ferguson, jeune pilote canadien de 22 ans, s'écrasait à Saint-Martin-des-Entrées aux commandes de son Spitfire.

Lors de ses funérailles, ordonnées trois jours plus tard par les autorités allemandes, près de 150 civils français viendront rendre un dernier hommage silencieux à l'aviateur inconnu. Bien que pacifique, ce rassemblement sera considéré comme une manifestation d'hostilité aux troupes d'occupation, qui procéderont à l'arrestation d'une douzaine de personnes soupçonnées d'être impliquées dans des activités de Résistance. Quatre d'entre elles périront en déportation. L'identité du pilote, elle, ne sera découverte qu'après la guerre. L'abbé Joseph Desmares, curé de Saint-Vigor-le-Grand, publiera à cette occasion le seul récit des évènements parus à ce jour : L'incident du cimetière Saint-Germain-de-la-Lieue (1946). 70 ans plus tard, un ouvrage inédit s'apprête à faire toute la lumière sur les circonstances de la mort de l'aviateur. Surtout, il revient sur l'intégralité de son parcours, depuis son enfance au Canada jusqu'au jour tragique de sa disparition : l'engagement dans la Royal Canadian Air Force, les différentes étapes du processus d'entraînement, la traversée de l'Atlantique, l'arrivée en Grande-Bretagne, la vie au sein d'une escadrille de chasse, la variété des missions sont autant d'aspects évoqués dans cet ouvrage détaillé. Fruit de trois années d'investigations, cette enquête s'appuie sur des documents d'archives jamais exploités et corroborés par les derniers témoins des faits, ainsi que sur une riche correspondance établie avec la sœur du pilote. Titulaire d'un master d'Histoire, l'auteur, François Oxéant, a également été guide sur les plages du Débarquement au cours de la saison 2012. Il signe ici son premier ouvrage, qui devrait paraître au cours de l'année 2013.

association R.S.M

RANDO SAINT MARTIN

Vous aimez marcher ?

Nouvellement créée, cette association de Saint Martin a pour but de promouvoir la randonnée au sein d'un groupe convivial et chaleureux

Président : Guy DEMÉAUTIS - Tél : 03 31 92 31 58

courriel : rando.sm14@gmail.com

voeux 2013

pour bien commencer 2013

Manon, Marie-Pierre et Phargoli en pleine représentation

C'était la première cérémonie des voeux à la salle polyvalente, la commission «fêtes et cérémonies» a fait les choses en grand.

Joël FLORIN, remet les récompenses aux maisons illuminées.

160 saintmartinais étaient présents dont 50 enfants

Pour l'occasion, la magie était à l'honneur en compagnie de Phargoli, Marie-Pierre et Manon *(la fille de Marie-Pierre et petite-fille de Phargoli)* pour un spectacle particulièrement apprécié par les petits et les grands.

Saluons au passage, la large participation des enfants de Saint Martin.

Le spectacle a été suivi de la remise des récompenses aux maisons illuminées par Joël FLORIN maire de Saint Martin..

C'est une manifestation traditionnelle pour récompenser les gens qui décorent leur maison pour les fêtes de fin d'année. Cela nous tient à coeur de mettre à l'honneur ceux qui le font souvent, malgré la conjoncture économique actuelle. Il n'y a pas de classement, juste par ordre alphabétique.

les enfants ont largement participé

Ensuite, Joël FLORIN remis la médaille du travail à Monsieur André DIDIER,employé municipal, pour ses 20 ans passés au service de notre collectivité *(voir page 13)*

La soirée s'est terminée par le traditionnel pot de l'amitié , accompagné pour la première fois d'une galette des rois.

la salle polyvalente

Le projet de la salle polyvalente n'en est plus un...

Il s'est transformé en réalité !

Ce projet ambitieux qui vise à faire de cette salle un lieu central où tout peut converger, un lieu de rencontre et d'échange afin de renforcer le lien social et intergénérationnel.

La capacité d'accueil et la modularité du bâtiment permettra d'organiser de nombreuses manifestations, associatives, municipales, sociales, culturelles, réceptions privées, fêtes familiales, spectacles, congrès, séminaires, etc...

Son emplacement, légèrement excentré, préservera le village des nuisances sonores et la proximité de la zone artisanale associera une activité économique.

Soucieuse de son empreinte écologique, la municipalité s'est engagée dans le projet ambitieux de fournir aux Saintmartinais et aux visiteurs une salle de qualité environnementale. Ce leg aux générations futures, est le signe d'une gestion nouvelle de la localité.

Le montant des travaux (bâtiment et extérieurs) s'élève à :

1 390 651€ HT soit environ 2 000 € HT/m2

ce qui situe le coût moyen à d'autres salles municipales ayant la même capacité d'accueil.

Mise en service en décembre 2011 à l'occasion du repas des aînés, la salle polyvalente de Saint Martin, bien que pas encore connue, a été louée d'une fréquence satisfaisante au cours de l'année 2012.

D'une capacité de 270 personnes assises pour les banquets et repas ou un peu plus de 600 personnes debouts cette salle est équipée d'une scène pour les représentations de spectacles et d'une cuisine professionnelle.

Pour les artistes, une arrière scène équipée de toilettes peut servir de loge.

Elle dispose en plus d'une salle de réunion indépendante pour les associations communales, avec sanitaires.

Le tout, devant un grand parking pouvant accueillir un peu plus de 80 véhicules.

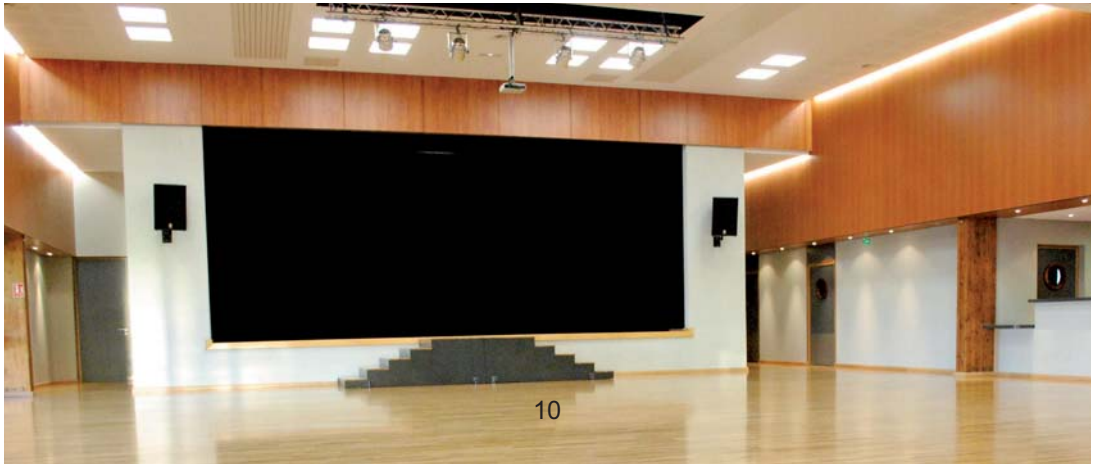

Pour tous renseignements
contactez la régisseuse de la salle :
Lydie LÉOSTIC
lydie.leostic@saintmartindesentrees.fr

Coût de l'opération

ENTREPRISES	CORPS D'ETAT	MONTANT HT
Priser	Fondations spéciales	41 739
Zaffiro	Gros oeuvre	280 871
LELUAN MAP	Charpente	116 253
CORBET	Couverture, étanchéité	85 853
ORQUIN	Menuiserie bois	138 209
DPI	Cloisons sèches, isolation	38 482
LAINE	Carrelage, revêtements de sols	28 605
CONFORT ISOLATION	Placôplatre	10 990
RD PEINTURE	Peinture, ravallement	26 296
HERVE	TP voierie	174 260
LAFOSSE	Génie climatique	140 284
SPIE	Electricité	83 169
MBI	Equipement cuisine	27 803
AZUR SCENIQUE	Rideau de scène	3 365
AMC FOLLIOT	Menuiserie ALU	73 343
MUSICSAM	Equipenent scènique	12 424
SEDI	Mobilier	16 905
CHARPENTIER	Architecte	64 269
ICEBA	Etude de sol	7 550
DELTA FLUIDE	Bureau étude fluides	13 021
CISE	Assainissement	8 950
	TOTAL HT	1 390 651

La cuisine professionnelle

Le lave-vaisselle

La salle des associations

les aînés

Le colis des anciens

Monsieur Henri GUILBERT — Madame Andrée LEOSTIC — Monsieur Lucien LELOUTRE — Monsieur Georges SIARD — Madame Odette GRIVEL — Madame Marie MADELEINE — Monsieur et Madame Robert PUJOL-REY

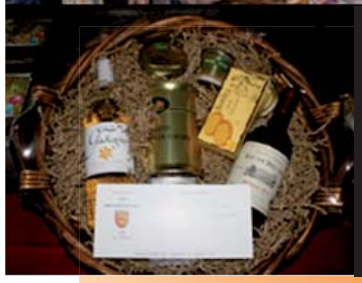

Ils étaient 9 pour la deuxième année consécutive.

Les aînés ayant 80 printemps révolus, qui n'ont pas pu se rendre au repas annuel qui leur est réservé, se sont vus remettre à domicile un copieux colis gourmand par les deux adjoints Jean-François LÉOSTIC et Georgette FRANÇOISE.

Monsieur René MARIE — Monsieur Jacques LAMÔRE

Le repas des aînés

Dimanche 16 décembre, nos aînés étaient à l'honneur à la salle polyvalente car le repas dominical leur était consacré. Comme tous les ans, c'est le CCAS sous la Présidence du Maire qui est chargé de la mise en oeuvre de la journée.

Comme on ne change pas les habitudes, le champagne était offert par chacun des conseillers municipaux, ainsi que les petits fours préparés par François BAUDOUIN.

Pour l'occasion, 75 convives ont pris place autour des tables joliement décorées.

Le service traiteur était assuré par Monsieur ALLIX de Cormolain.

Cette année, c'est encore Madame Fernande PIGNOLET, la doyenne, qui présidait la journée.

Née à Planquery en 1923 elle a été agricultrice «toute seule» confie-t-elle.

Elle est arrivée en 1984 à Saint Martin où elle a décidé de prendre sa retraite, entre notamment ses activités à l'association Bayeux Animation Club et sa passion pour les fleurs de son jardin qu'elle entretien merveilleusement bien.

nominations

NOUVEL ACCUEIL À LA MAIRIE

la nouvelle secrétaire

Après plus de 3 ans d'instabilité administrative, c'est désormais un nouveau visage qui accueille les saintmartinais à la mairie.

L'ensemble du conseil municipal, a confirmé la nomination au secrétariat de Mairie, depuis le 2 mai 2012, d'un agent territorial confirmé en la personne d'Eva Pauwels.

Elle est aussi secrétaire à la mairie de Nonant et Cussy.

Pour concilier ses trois fonctions, les horaires d'ouverture du secrétariat de Saint Martin ont été aménagés.

Le Lundi de 16 h 30 à 18 h 30.
Le Mercredi matin de 9 h 30 à 11 h 30.
Le jeudi soir de 16 h à 17 h 30.

20 ans au service de la collectivité

Joël FLORIN a remis la médaille du travail à Monsieur André DIDIER pour ses 20 années passées au service de notre collectivité.

Plombier de métier, André DIDIER a exercé cette profession jusqu'à son départ pour le service militaire.

Après avoir suivi une formation «espaces verts» au centre AFPA de Caen, il commence comme agent technique au service des collectivités à la commune de Nonant, pour ensuite poursuivre sa carrière à Saint Martin des Entrées, poste qu'il occupe encore aujourd'hui depuis 1992.

La DAME DE L'ÉGLISE

Une cérémonie remplie d'émotion

Joël Florin, entouré de son conseil municipal a remercié Madame Alice Rey pour son dévouement à la commune depuis son arrivée dans l'ancien presbitère en 1956.

Elle s'est occupée principalement de l'église pour le bon fonctionnement des offices.

Agée de 90 ans, Alice doit maintenant penser à elle, c'est pourquoi elle rejoint sa fille dans un appartement dans le centre de Bayeux.

Madame Alice REY

Le Maire et son conseil municipale lui souhaitent une paisible retraite.

UN 3ème ADJOINT

Lors de la réunion du conseil municipal jeudi 6 septembre 2012, il a été procédé à l'élection d'un troisième adjoint afin de pallier l'absence du maire Joël Florin, empêché pour des raisons de santé.

Jean-François LÉOSTIC, 47 ans, agriculteur et conseiller municipal depuis 2008 a été élu.

il a la charge du suivi des travaux

Jean-François LÉOSTIC

1ère soirée spectacle à la salle polyvalente

LE groupe Soulmen, par sa présence et son dynamisme a inauguré à sa façon la structure où 250 personnes environ les attendaient.

Des musiciens, neuf hommes et une femme, tout de noir vêtus, ont pendant 2 heures, dans un rythme soutenu et endiablé, enchanté un public réactif.

Au programme, tous les classiques du Rhythm and blues des années 60, Otis Redding, Wilson Pickett, Sam Cooke, Aretha Franklin, James Brown et surtout les Blues Brothers dont ils ont adopté le look.

Pas de blues dans la salle mais du rythme sans discuter : on a dansé,chanté, frappé dans les mains. Applaudissements à tout rompre pour les Soulmen.

Ce concert était orgnanisé par l'Association «Coup de Blues» dont le siège social est à Saint Martin
tél : 06 80 06 44 11 - coupdeblues@soulmen.com

LE RHYTHM AND BLUES... SOURCE DU ROCK'N'ROLL

LE rhythm and blues (aussi écrit rhythm'n'blues), ou R&B, pour la même prononciation, est un genre musical américain des années 1940 et 1950, combinant des influences du gospel, du blues et du jazz.

Joué par des musiciens noirs au début des années 1940, ce style, le hit-parade de la «race music» (musique raciale) devient le hit-parade du rhythm'n'blues.

Mariage du mot «rhythm», qui désigne un tempo accéléré et de «blues», qui rappelle la sacro-sainte règle du 12 mesures, la structure de base du blues qui est l'apanage des orchestres noirs.

Toujours utilisé aux États-Unis depuis, et synonyme de black music (qu'elle soit soul, funk, disco ou urban au cours des années 1970 et 1980), le terme R'n'B est réapparu en France au milieu des années 1990. Mais il désigne cette fois sous son genre, le R'n'B contemporain ; qui est influencé fortement par le hip-hop ; qui est donc nommé entre autres R'n'B/hip hop ; et qui s'éloigne beaucoup du rhythm and blues originel, sauf pour la manière de chanter de certains artistes qui est issue du gospel.

la soirée cabaret

La soirée cabaret du 10 novembre a remporté le succès espéré

La soirée a commencé autour d'un buffet dinatoire, animée par les brillants artistes Emilio ORTIZ,Guy RIOU, Aurore BEKER et Tony MARTINEZ avec la présence de 150 Saintmartinais.

Le dernier rendez-vous du week end a eu lieu l'après-midi du 11 novemebre à la salle polyvalente pour une représentation théatrale avec la troupe des Joyeux Colibris qui ont interprété une pièce de Vincent DURAND : «Filles au Pair».

La qualité du spectacle a été particulièrement appréciée par la centaine de personnes présentes.

Nous vous donnons rendez-vous pour la deuxième édition de la Saint Martin le Week end du 9 et 10 novembre 2013.

Les Joyeux Colibris

Notre Maire, Joël FLORIN, a présidé toutes les cérémonies de remise du nouveau drapeau.

Remise du nouveau drapeau à François BAUDOUIN porte drapeau communal par Monsieur Claude LEJOLLIOT, Président des anciens combattants de Bayeux.

Après avoir entonné la Marseillaise, les enfants de Saint Martin ont déposé une rose au monument aux morts.

Arrivée des portes-drapeaux dans l'église Saint Martin

La gerbe portée par Marie FLOHIC

Lecture de la lettre de Saint Jacques, par Léonie ROBIN

Messe commémorative célébrée par le Père Laurent BERTHOUT.

la saint martin

Nous voulions une fête fédératrice qui puisse rassembler tout le village et faire participer les enfants.

Après avoir chercher la Saint Martin sur le calendrier, il se trouve que c'est le 11 novembre.

Donc, Samedi 10 et dimanche 11 novembre 2012 a eu lieu la première édition de la Saint Martin avec un programme bien chargé pour ces premières festivités.

Le samedi, après une messe commémorative célébrée par le Père Laurent Berthout, curé de la cathédrale de Bayeux, précédent une cérémonie au monument aux morts qui a été organisée pour la remise du nouveau drapeau au porte-drapeau communal, François Baudouin ancien combattant d'Algérie.
Cette remise a été effectuée par Monsieur Claude LEJOLLIOT Président des anciens combattants de Bayeux. A l'issue de la cérémonie, les Diables Bleus, fanfare de Mondeville (14120) ont défilé dans le bourg, suivi par la dizaine de porte-drapeaux représentants les communes voisines, avant d'emmener le cortège à la salle polyvalente où un vin d'honneur a été servi en présence de Monsieur le Maire, Joël FLORIN pour lequel c'était la première apparition en public depuis ses ennuis de santé survenus en février 2012.

La journée s'est terminée autour d'un coktail dinatoire dans une ambiance cabaret, un grand succès puisque 150 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité *(voir les photos page15)*.

Le 11 novembre a été commémoré traditionnellement.

HISTORIQUE DU DRAPEAU TRICOLORE

La création du drapeau tricolore

Le drapeau de la France, drapeau tricolore bleu, blanc, rouge, également appelé «drapeau ou pavillon tricolore», est l'emblème national de la République française. Utilisé depuis presque deux siècles, il est mentionné dans l'article 2 de la Constitution française. Ce drapeau de proportions «2/3» est composé de trois bandes verticales de largeur égale. Il date de 1794, dessiné par Jacques-Louis David (1748-1825) à la demande de la Convention. Mais ses origines sont plus anciennes et remontent aux trois couleurs de la liberté (14 juillet 1789), identiques aux trois couleurs utilisées par les différents pavillons français d'Ancien Régime. Le drapeau tricolore est le pavillon officiel de la France depuis 1794, et le drapeau officiel des armées depuis 1812, à l'exception des périodes de Restauration 1814-1815 et 1815-1830.

Un drapeau contesté

Au XIXème siècle, les royalistes légitimistes ont tenté de rétablir le drapeau blanc à la place des trois couleurs héritées de la Révolution. Le drapeau blanc a ainsi été remis à l'honneur sous la Restauration à partir de 1815

Sous Louis-Philippe, le drapeau tricolore surmonté du coq gaulois a été repris. Mais, lors de la Révolution de 1848, les insurgés ont tenté d'établir le drapeau rouge comme étendard de la République.Alors que le gouvernement provisoire avait adopté le drapeau tricolore, c'est le drapeau rouge que le peuple brandissait sur les barricades en signe de révolte. Il fallut attendre la IIIème République pour que les trois couleurs soient progressivement acceptées par tous. Les royalistes se sont finalement ralliés au drapeau français actuel pendant la Première Guerre Mondiale

Covoiturage Domicile-Travail

Un service proposé aux entreprises et administrations de Bayeux-Intercom

Bayeux Intercom et l'étape se sont associés pour mettre en place un service de covoiturage interentreprise.
Chaque jour de nombreux automobilistes utilisent leur véhicule pour se rendre au travail. Le service de covoiturage proposé par Bayeux Intercom et l'étape vous permet désormais de bénéficier de nombreux avantages :

* économiser du carburant
* avoir une démarche écologique
* rendre les trajets plus conviviaux
* faciliter le stationnement, libérer des places de parking
* améliorer la ponctualité, la sécurité

Vous souhaitez avoir plus d'informations sur le covoiturage et des mises en relation ?

N'hésitez pas à contacter l'Etape !
www.covoiturage-basse-normandie.fr

à quoi sert le CCAS ?

Un Centre communal d'action sociale (CCAS) est, en France, un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :
- l'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire ;
- l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux ;
- l'animation des activités sociales.

Existant de plein droit à l'échelon local et dont la compétence s'exerce uniquement sur le seul territoire de la commune, le Centre communal d'action sociale est une personne morale droit public (plus précisément un établissement public à caractère administratif (EPA) communal ou intercommunal), et son contentieux relève de la juridiction administrative. Bien qu'enfermée dans une spécialisation assez étroite, il a une autonomie de gestion, même s'il est rattaché à une collectivité territoriale.
Lorsque plusieurs communes se regroupent au sein d'un établissement public de coopération intercommunale, cet établissement est alors appelé « Centre intercommunal d'action sociale » (CIAS).
Historique
Les Centres communaux d'action sociale ont été créés par le décret-loi no 53-1186 du 29 novembre 1953 portant réforme des lois d'assistance, complété par les décrets nos 54-661 du 11 juin 1954 et 55-191 du 2 février 1955.
Ils résultent de la fusion des anciens Bureaux de bienfaisance 2 et des Bureaux d'assistance, créés respectivement par des lois de 1796 et 1823. La loi de 1796 organisant les bureaux de bienfaisance est prise suite à la saisie des biens nationaux en 1789
Autrefois appelé Bureau d'aide sociale (BAS), la loi no 86-17 du 6 janvier 1986 a substitué le nom de Centre communal d'action sociale à l'ancienne dénomination.

---

les membres du CCAS de Saint Martin :
Joël FLORIN, Georgette FRANÇOISE, Daniel SIMEON, François BAUDOUIN, Fabrice ADAM, François BLANCHETIERE, Gilles MEREL, Françoise GUILLOIS-VISSEC, Stéphane LÉOSTIC

LA CARTE D'IDENTITE

l'obtention

* Se présenter en personne auprès de la mairie
* Pour un mineur la présence d'une personne exerçant l'autorité parentale est exigée.
* La demande est rédigée sur un formulaire délivré sur place
* Pour une première demande ou si l'ancienne carte est présentée, le coût est gratuit.
* Si l'ancienne carte d'identité ne peut pas être présentée (perte ou vol) 25€ en timbre fiscal.

Pièces à fournir

* Votre ancienne carte d'identité en cas de renouvellement
* 2 photos d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes de face, tête nue, format 35x45 mm
* Justificatif de domicile ou de résidence.

Pièce complémentaire en cas d'utilisation d'un deuxième nom
* Votre passeport électronique ou biométrique(si vous en possédez un).

LE PASSEPORT

l'obtention

Le demandeur doit déposer en personne sa demande de passeport au moyen d'un formulaire, remis uniquement sur place.
Depuis le 28 juin 2009, toute demande de passeport conduit à la délivrance d'un passeport biométrique.

* L'usager de Saint Martin des Entrées doit se rendre à la mairie de Bayeux pour se faire délivrer un passeport. Cette démarche ne peut se faire que dans une mairie équipée d'une machine appelée «station» permettant l'enregistrement des demandes de passeport.
* Il faut déposer et retirer son passeport au même endroit.
* Les ressortissants vivants à l'étranger doivent s'adresser soit au consulat soit à l'embassade qu'il convient de contacter pour savoir s'il est équipé pour délivrer des passeports biométriques.

A noter :
Il est possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un de ses parents. Les enfants doivent disposer d'un passeport personnel.

Coût : vous fournissez les photos
86€ pour un adulte,**17€** de 0 à 14 ans, **42€** de 15 à 17 ans

dans les 2 cas

Pièces à fournir

Pièces justificatives

* Formulaire de demande de carte nationale d'identité complété et signé.
* Votre ancienne carte d'identité en cas de renouvellement
* 2 photos d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes de face, tête nue, format 35x45 mm,
* Justificatif de domicile ou de résidence.
* Pièce complémentaire en cas utilisation d'un deuxième nom
* Votre passeport électronique ou biométrique si vous en possédez un.

si vous avez seulement une carte d'identité cartonnée délivrée il y a plus de 12 ans il faudra également

- Un extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois ou une copie intégrale d'acte de naissance, ou à défaut, la copie intégrale de l'acte de mariage.
Si le justificatif d'état civil ne suffit pas pour démontrer la nationalité, un justificatif de nationalité Française est demandé, sauf si le demandeur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France.

Le P'tit Journal de Saint Martin

Numéro 9
Petit Journal Annuel de la commune de Saint Martin des Entrées
Directeur de la Publication : *Joël Florin.*
Rédaction, Réalisation, Conception : *Daniel Siméon.*
avec la collaboration du Conseil Municipal.
Crédits Photos : *Daniel Siméon.*
Impression : *Imprimerie Moderne Bayeusaine (IMB)*

SEROC
Réduisons nos Déchets !

Le compostage individuel

«Le compostage est la transformation des déchets organiques en un humus naturel et riche.»

On y met les épluchures de fruits et légumes, quelques restes de repas, le marc de café, les infusions, les cendres, les plantes fanées du jardin, les branchages de petites tailles et un peu d'herbe coupée...

Il suffit de surveiller et de remuer de temps en temps pour obtenir au bout d'un an un terreau riche. Cette pratique produit un excellent amendement qui allège les terres argileuses, retient l'eau des sols trop poreux et fertilise le jardin.

Pour la collectivité, le compostage réduit considérablement le volume des poubelles à transporter puis à traiter, en y retirant sa partie fermentescible. Ces objectifs s'inscrivent d'ailleurs dans le Grenelle de l'Environnement. C'est pourquoi le SEROC vous propose de vous équiper d'un composteur.

Deux modèles sont aujourd'hui proposés

- → Composteur en plastique de 300 litres (participation de 15 euros)
- → Composteur en bois de 600 litres (participation de 25 euros)

Pour acquérir un composteur ou obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le SEROC par téléphone au 02 31 51 69 60 ou par mail à compostage-seroc@orange.fr.

Vous pouvez également vous rendre directement au SEROC

- → Le mardi matin de 9h à 12h
- → Le mercredi après-midi de 14h à 17h

Un maître-composteur vous accueillera pour vous donner toutes les informations nécessaires et vous délivrera votre composteur. Sinon, vous serez contacté pour une distribution sur votre territoire.

Les bennes solidaires

Chaque année, dans notre sac noir, nous retrouvons 29 kg de déchets à déposer en déchèteries.

- → Que faire des appareils électroniques qui fonctionnent encore mais dont nous ne voulons plus ?
- → Des nombreux objets qui encombrent nos placards (vaisselle, vêtements...)?
- → Ou des meubles dont nous devons nous séparer pour cause de déménagement ?

Tous ces objets peuvent être utiles à d'autres personnes.

Pour cela, le SEROC a établi différents partenariats avec des associations du territoire (Emmaüs, Le Secours populaire et la Bacer). Ces associations, présentes sur certaines déchèteries SEROC, ont pour vocation de récupérer des objets en bon état. Au lieu de devenir un déchet, l'objet retrouve une seconde vie et un nouvel usage.

Alors n'hésitez plus, faites le bon geste, donnez !